



EDITO DU MAIRE

Extraits du discours du maire lors du conseil municipal d'élection du 29 mars 2014

« Je vous remercie profondément de la confiance que vous m'accordez pour accomplir une fonction très noble, puisqu'elle vise à améliorer la qualité de vie des gens, et par là, sans doute, contribuer à leur bien-être. Depuis des siècles des conseils municipaux se sont succédés et ont aspiré à cet objectif. Nous nous inscrivons tous, autour de cette table, dans cette longue lignée d'engagement.

Pour ce qui me concerne, je ressens deux sentiments qui se mêlent : la fierté d'être jugé digne d'accomplir cette fonction, l'humilité devant l'étendue de ladite fonction et devant sa complexité.

Mon souhait est bien sûr de retrouver ces deux sentiments mêlés à l'issue du mandat qui nous aura été confié : la fierté d'avoir contribué au vaste projet de développement de notre commune et l'humilité devant tout ce qui restera à accomplir, car c'est le sens même de la vie.

Je sais que vous constituez un conseil municipal de grande qualité, qui sera à l'écoute de l'ensemble de la population, qui est structuré par une municipalité constituée de fortes personnalités enthousiastes. Je vous enjoins donc à être une bande efficace et joyeuse, car la joie dans l'accomplissement de l'action est une clé majeure de la réussite.

Je voudrais m'adresser à vous, le groupe de Conseillers minoritaires. Je n'aime pas le terme facile d'"Opposition". Vous constituez avec le groupe majoritaire, une partie constitutive du Conseil Municipal. Vous aurez toute la place qui vous revient et que vous souhaiterez, dans l'accomplissement de ce projet.

Je le dis d'autant plus facilement que je suis persuadé que c'est la volonté fondamentale de la population pour la conduite de la commune, de voir gommés tous les clivages nés au fil du temps, des opinions, du lieu d'habitation, de la profession exercée, des âges... des clivages qui affaiblissent cette population en définitive.

Et c'est là-dessus, sur cette capacité, fondamentalement, que nous serons tous jugés. Pensons aussi que, lorsque nous nous trouverons dans des instances intercommunales diverses dans lesquelles vous serez représentés pour plaider la cause de Plougonven, nous y serons bien plus forts à trois qu'à deux moins un, c'est évident.

Enfin, nous devons avoir conscience que ce n'est pas avec nos quarante six "petits bras" que nous pouvons administrer la commune. Nous nous cantonnerions à une gesticulation vaine. Nous avons besoin des compétences administratives, techniques, pédagogiques et d'animation du personnel qui nous accompagne. Celui-ci, proche des gens, accomplit une fonction difficile, entre des élus qui n'ont pas forcément la science infuse, et une population à laquelle il doit rendre service, alors qu'elle est son employeur réel, et qu'elle est, en conséquence, légitime, lorsqu'elle lui demande des comptes. Comme il nous en sera demandé. Nous sommes donc, élus et personnel, partenaires solidaires pour faire fonctionner l'entreprise "Mairie" au service de la population.

Cette année, nous aurons bien sûr pour tâche principale d'exécuter le budget déjà voté. Nous mettrons rapidement en fonctionnement un système organisé d'écoute et de conseil, comme nous l'avons promis, à l'intention du monde économique, des acteurs culturels, sportifs et de la population pour ses attentes dans la vie quotidienne. Celui-ci sera animé par les maires adjoints. Nous irons aussi sur le terrain recenser les besoins divers d'équipement par quartier, avec un suivi informatisé. Le dispositif de communication avec la population sera notamment décrit dans le prochain bulletin municipal et sur le site Internet, lorsque les réseaux des différentes représentations de la commune auront été établis.

En conclusion, émettons ensemble le vœu que notre action permette à chaque Plougonvenois d'être fier, et comme nous l'avons dit : "d'être heureux d'être d'ici". »

Yvon LE COUSSE
Maire de Plougonven

LA VIE MUNICIPALE

Elections municipales

Bureaux de vote	Bourg n°1	Bourg n°4	Total Bourg		Kermeur		St-Eutrope		Total Commune	
			Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Electeurs inscrits	863	620	1483		212		932		2627	
Votants	591	444	1035	69,79	162	76,42	643	68,99	1840	70,04
Blancs et Nuls	40	45	85		14		53		152	
Suffrages Exprimés	551	399	900		148		590		1688	

Plougouven, un nouvel horizon LE COUSSE Yvon	303	249	552	58,11	68	45,95	336	56,95	956	56,64
Plougouven pour tous PRIGENT André	248	150	398	41,89	80	54,05	254	43,05	732	43,36

Maire : Yvon LE COUSSE

Maire-adjointe : Bernadette AUFFRET - Population et cohésion sociale

Maire-adjoint : Michel PRIGENT - Equipement et Cadre de vie

Maire-adjointe : Sterenn ROPARS - Jeunesse

Maire-adjoint : Benoît BUFFETEAU - Economie

Maire-adjointe : José GUEVEL - Culture et Communication

Maire-adjoint : Laurent THÉPAUT - Finance et Personnel



LES ÉLUS



Yvon
LE COUSSE



Bernadette
AUFFRET



Benoit
BUFFETEAU



José
GUEVEL



Michel
PRIGENT



Sterenn
ROPARS



Georages
BECHU



Erwan
CORNILY



Jean-Luc
DAFFNIET



Yolande
DE TERNAY



Sophie
HERAULT



André
LARHER



Céline
MAHÉ



Annie
PORZIER-
BOISNARD



Michèle
QUEINNEC



Roland
SEÏTE



Laurent
THÉPAUT



Françoise
VINARD



Marie-Christine
KERVARREC



Gérard
LE BAUT



Fabienne
LE CAM

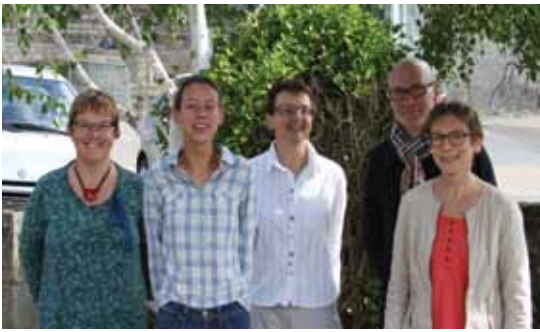


André
PRIGENT



Michel
TALLEC

LE PERSONNEL COMMUNAL



Mairie

Jezequel Marie-Claire - Sibiril Katy - Plougonven Marie-Pierre
Cabioch Philippe - Le Dreau Nicole
Absente sur la photo Jaouen-Mignot Catherine



CCAS

Inisan Anaëlle - Bourven Stéphanie - Caer Madeleine - Bloch
Katia - Le Duc Sandra - Penn Fabienne - Prieur Sylvie - Ripert
Blandine - Absente sur la photo Morin Magalie



Service technique

Geffroy Gilbert - Le Scour Jean-François - Berthou Hervé
- Baldit Dimitri - Gonthier Jules - Prigent Jean - Labrousse
henri - Gourlan Gilbert - Prouff Marjorie
Absents sur la photo Mignon Emmanuel - Plusquellec Jean-
Jacques - Dohollou Jean-Michel



Ecole de St-Eutrope

Sanvoisin Sonia - Berthou Anthony - Beuzit Brigitte -
Troadec Christelle - Queguiner Pierrette

Ecole Albert Larher



Grimompres William - Abeguile Claire - Beuzit
Brigitte - Coadou Martine



Le Roy Sylvie - Prigent Gwénaëlle - Metayer Sylvie



Médiathèque
Luron Gaël



Enfance Jeunesse
Dilasser Guillaume



Enfance Jeunesse
Fralin Laurent

Commissions municipales

Commission Population - Cohésion sociale, CCAS, Personnes âgées - Vie associative

Président : Yvon LE COUSSE Elu responsable : Bernadette AUFFRET

Membres Michèle QUEINNEC - Yolande DE TERNAY - Sterenn ROPARS
Françoise VINARD - Marie-Christine KERVARREC - Fabienne LE CAM

Commission Equipement - Cadre de vie - Travaux, voirie, bâtiments - Foncier

Président : Yvon LE COUSSE Elu responsable : Michel PRIGENT

Membres Roland SEITE - José GUEVEL - Laurent THEPAULT - Georges BECHU
Jean-Luc DAFFNIET - André PRIGENT - Gérard LE BAUT

Commission Jeunesse et enfance - Scolaire et périscolaire - Garderies, centres aérés, loisirs - Sport

Président : YVON LE COUSSE Elu responsable : Sterenn ROPARS

Membres Bernadette AUFFRET - Micheline QUEINNEC - Laurent THEPAUT
Marie-Christine KERVARREC - Fabienne LE CAM - Michel TALLEC

Commission Economie - Accueil et conseil des entreprises - Foncier et Immobilier économique - Promotion

Président : Yvon LE COUSSE Elu responsable : Benoît BUFFETEAU

Membres Erwan CORNILY - Céline MAHÉ - Annie PORZIER - José GUEVEL
André LARHER - Michel PRIGENT - Fabienne LE CAM - Michel TALLEC

Commission Communication- Culture - Information et communication interne et externe de la commune - Associations et événements culturels - Médiathèque

Président : Yvon LE COUSSE Elu responsable : José GUEVEL

Membres Yolande DE TERNAY - Roland SEITE - Gérard LE BAUT - Marie-Christine KERVARREC

Commission Budget communal et budgets annexes et des structures intercommunales - Ressources humaines

Président : Yvon LE COUSSE Elu responsable : Laurent THÉPAUT

Membres Sophie HERAULT - Erwan CORNILY - Roland SEITE - Céline MAHÉ
Annie PORZIER - Michel TALLEC - Marie-Christine KERVARREC

Commission Urbanisme - Plans d'urbanisme communaux - Maîtrise foncière - Structuration urbaine

Président : Yvon LE COUSSE Elu responsable : Yvon LE COUSSE

Membres Sophie HERAULT - Bernadette AUFFRET - Michel PRIGENT
Sterenn ROPARS - BENOÎT BUFFETEAU - Laurent THÉPAUT - José GUEVEL
Georges BECHU - André PRIGENT - Gérard LE BAUT

Expression du groupe de l'opposition

Nous remercions tout d'abord les 732 électeurs, habitants de notre commune, qui nous ont manifesté leur confiance lors du scrutin du 23 mars dernier.

Malheureusement, ce résultat fut insuffisant pour l'emporter et, aussi inattendu qu'il le soit, nous devons assumer cette défaite issue de l'expression démocratique. Il appartient à chacun d'en faire sa propre analyse.

Nous avons mené une campagne digne, sans coups bas, sur la base d'un projet équilibré. Nous savions que la contribution de chacun des habitants à travers ses impôts est précieuse dans un budget communal, et se doit d'être au service du bien collectif. A cet égard, notre projet se situait dans la continuité du bilan de l'équipe précédente, sachant que les services de l'Etat ont attribué à la gestion 2008-2014 la note de 18/20 ...

Nous voici donc dans l'opposition. Celle-ci se veut constructive et sera pendant six ans au service de chacune et chacun d'entre vous. Nous avons apporté à la liste majoritaire nos félicitations et nos encouragements à œuvrer pour perpétuer et développer le bien vivre ensemble dans notre communauté municipale.

Nous avons accepté l'ensemble des responsabilités pour lesquelles le Maire et ses colistiers nous ont sollicités. Nous prendrons toute notre place dans les commissions municipales et serons force de propositions.

Par notre présence, nos conseils, nos mises en garde, nos recommandations, nous avons favorisé la transition démocratique dans un esprit d'apaisement post-électoral.

Mais, il nous est apparu essentiel de ne pas laisser libre cours à l'improvisation ni à aucune forme de consensus, Nous avons ainsi regretté, lors du dernier conseil municipal, de n'avoir pu prendre connaissance des rapports relatifs aux sujets inscrits à l'ordre du jour avant l'heure même de l'ouverture de la séance. Après avoir constaté que le chapitre « questions diverses » comportait beaucoup d'éléments importants de débat, nous avons également exprimé notre désaccord sur ces méthodes de travail peu transparentes.

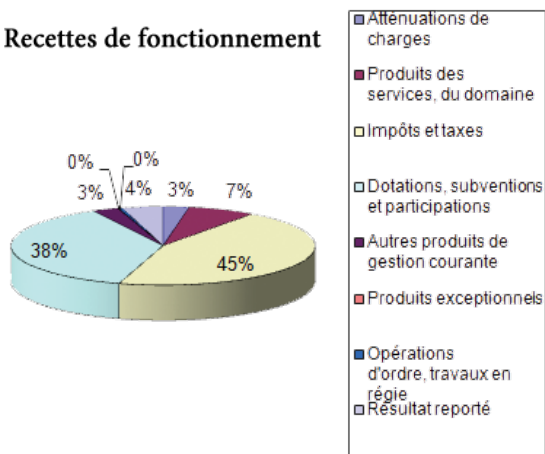
Notre état d'esprit reste et restera cependant constructif, mais dans la cohérence et le respect des règles démocratiques. Pour cela, vous pouvez compter sur nous : nous demeurons à votre écoute et à votre disposition, au service du bien commun, dans la défense des valeurs républicaines : liberté, égalité, laïcité.

Marie-Christine KERVARREC, Gérard LE BAUT, Fabienne LE CAM, André PRIGENT, Michel TALLEC.

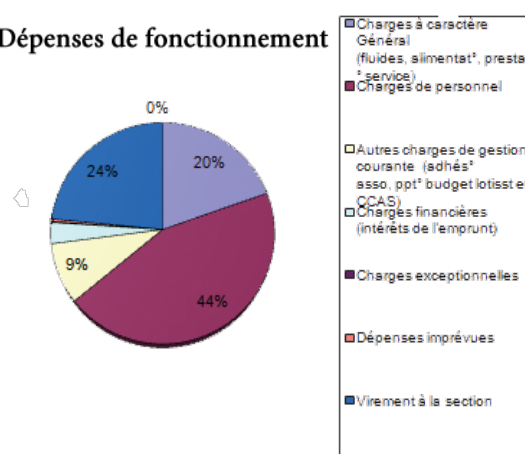
LE BUDGET

Le budget de fonctionnement 2014 s'élève à 2 722 765 € contre 2 634 043 € en 2013

Recettes de fonctionnement

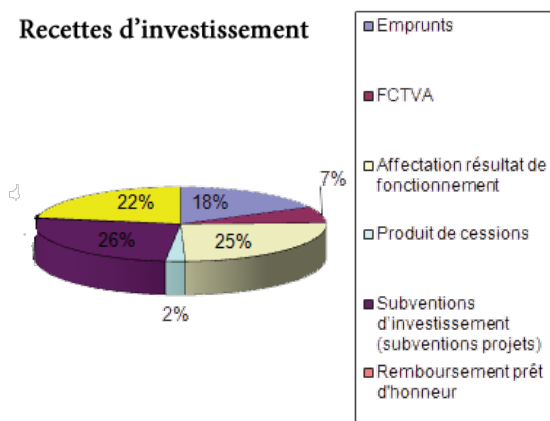


Dépenses de fonctionnement

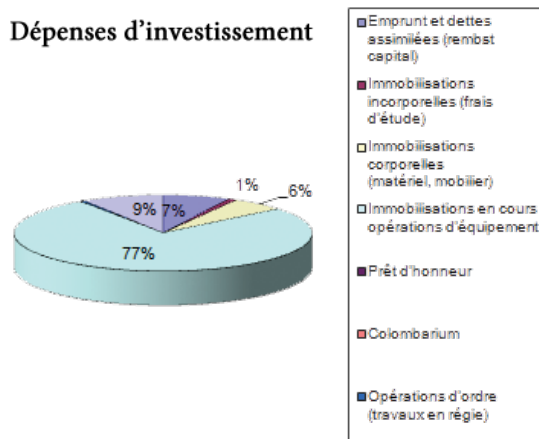


Le budget d'investissement 2014 s'élève à 2 862 147 € contre 2 264 154 € en 2013

Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement



PRESENTATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est un établissement public administratif qui anime une action générale de prévention et développement social sur la commune.

Présidé par le Maire, il est composé à parité de conseillers municipaux et de personnes extérieures nommées par le maire, parmi des personnes participant dans la commune à des actions d'animation, de prévention etc...

Le siège du CCAS se situe à la Mairie Place de la Résistance.

Tel : 02.98.78.69.04 Fax : 02.98.78.71.58 Courriel : ccas.plougonven@fr.oleane.com

Nom du Président : Yvon LE COUSSE

Nom de la Vice-Présidente : Bernadette AUFFRET

Nom de la Secrétaire administrative : Marie-Pierre PLOUGONVEN

Présentation Générale :

Le CCAS met en place une série d'actions de prévention et de développement social dans la commune et collabore étroitement avec les partenaires sociaux et médico- sociaux.

Le Centre Communal d'Action Sociale a son budget propre.

Accueil

Le CCAS offre un accueil physique et un accueil téléphonique personnalisé :

du lundi au jeudi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 17 H 00

et le vendredi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 15 à 16 H 30.

Présentation des services

1 - Aide à domicile

Depuis janvier 2014, le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile est géré par le Groupement de Coopération Sociale et Médico Sociale « HENT GLAZ » qui signifie en breton « le chemin vert ».

Ce groupement qui réunit les CCAS de Plougonven et Plourin Les Morlaix a été créé afin de renforcer la qualité de nos interventions et de maintenir un service de proximité par une gestion commune et mutualisée du S.A.A.D.

Quelles missions pour le Groupement de Coopération « Hent Glaz » :

Faciliter le parcours de la personne aidée

- Accéder aux différents services par du conseil et un accompagnement sur le plan administratif,
- Orienter la personne et l'accompagner au quotidien dans son parcours de vie et de territoire, permettre la continuité des interventions par la coordination des services et le partage des informations, favoriser la complémentarité des intervenants en lien avec tous les acteurs du territoire.

Apporter un service de qualité

- Organiser l'intervention des services sur des fréquences et plages horaires cohérentes avec les besoins et les attentes des bénéficiaires,
- Proposer une équipe de personnel qualifié, formé et diplômé,
- Centrer le service rendu sur les besoins spécifiques et le repérage des fragilités, organiser le retour au domicile lors des sorties d'hospitalisation d'urgence.

Nos prestations :

Notre service vous accompagne au quotidien pour faciliter votre soutien et votre accompagnement au domicile. Il est inscrit dans une démarche qualité afin de vous proposer un suivi personnalisé et de proximité.

L'aide à domicile est amenée à effectuer les travaux de ménage et/ou des soins d'hygiène courants demandés par la personne âgée et/ou handicapée tels que :

- Nettoyage et entretien du logement et de ses accès à l'exception des gros travaux de nettoyage, ou déplacement de mobilier
- Vitres
- Petits travaux de saison (ex : entretien des jardinières si besoin)
- Literie
- Préparation des repas (éventuellement conseils en diététique)
- Aide à la prise des repas
- Vaisselle
- Aide aux courses
- Aide au traitement du linge
- Aide au lever, au coucher et aux déplacements
- Aide à la toilette, à l'habillage
- Surveillance de l'état général de santé de la personne et de son alimentation
- Petite assistance administrative ponctuelle en lien avec l'équipe encadrante
- Appeler en cas d'urgence, la famille ou le médecin du bénéficiaire en lien avec l'équipe encadrante
- Ecoute et soutien moral
- Favoriser la vie sociale et les relations avec l'extérieur

Nos tarifs

Les tarifs horaires du service prestataire d'aide et d'accompagnement à domicile sont arrêtés par le conseil général.

Pour 2014, les tarifs sont les suivants :

20.24.€ pour les heures de semaine

22.49 € pour les heures de dimanche et jours fériés

La facturation comprend les tarifs indiqués et le cas échéant les frais de kilomètres.

Le service informe le bénéficiaire des différentes possibilités de prise en charge en fonction de sa situation (caisse de retraite, mutuelle, paiement direct, APA):

Le service ouvre droit à une déduction fiscale de 50 %.

Le personnel :

En fonctionnement au quotidien, les contacts, permanences, démarches sont assurés au sein de chaque mairie et siège des CCAS.

Les intervenantes : 10 aides à domicile diplômées travaillent au sein du CCAS et sont mises à disposition du groupement pour le secteur de Plougouven.

Vous pouvez contacter : Mme Marie Pierre PLOUGONVEN, responsable de secteur au 02.98.78.69.04

2 – Le service portage de repas à domicile

Depuis 1992, toujours afin de favoriser le maintien au domicile des personnes âgées, le Centre Communal d'Action Sociale gère un service de portage de repas.

Le CCAS est équipé d'un véhicule réfrigéré.

La prestation ne se résume pas seulement à la livraison des repas ; elle constitue l'un des piliers du maintien au domicile des personnes âgées.

Elle permet de prévenir la dénutrition en bénéficiant de menus équilibrés mais également des repas adaptés à l'état de santé de chacun (menu sans sel ajouté, menu diabétique...)

Les repas sont confectionnés par la cuisine centrale de la ville de MORLAIX et distribués en liaison froide par une aide à domicile trois fois par semaine : les lundi – mercredi et vendredi après midi.

Il faut noter l'excellente collaboration avec le personnel de la cuisine centrale (un plat de remplacement est proposé chaque jour)

Prix du repas au 01.01.2014 : 9.60 € pour une personne seule et 17.90 € pour un couple.

Marie-Pierre PLOUGONVEN

INTER COMMUNALITÉ

Elus et représentants de la commune

Syndicat départemental d'électrification du Finistère (SDEF)

Titulaires : M. Michel PRIGENT, M. Gérard LE BAUT

Suppléants : M. Georges BECHU, M. André PRIGENT

Commission administrative du Centre communal d'action sociale (CCAS) de PLOUGONVEN

Président : M. Yvon LE COUSSE

Bernadette AUFFRET, Michèle QUEINNEC, Michel TALLEC et Marie-Christine KERVARREC.

Parc Naturel d'Armorique (PNRA)

Titulaire : José GUEVEL

Suppléant : Yvon LE COUSSE

Syndicat Intercommunal des Eaux du val de Pen-ar-Stang

Le comité d'installation du Syndicat Intercommunal des Eaux du val de Pen-ar-Stang, composé d'élus des communes de Plougouven, Plouigneau et Plourin-lès-Morlaix s'est tenu mercredi 30 avril en mairie de Plougouven.

André PRIGENT a été élu président,
Rollande LE HOUEROU première vice-présidente,
Jean-Luc JEFFROY deuxième vice-président,
André LARHER membre du bureau syndical.

Le comité syndical a délégué certaines attributions au président, conformément aux textes en vigueur et lui a attribué une indemnité de fonction de 298,04 € brut mensuel.

Les membres de la commission d'appel d'offre sont :

Président : André PRIGENT

Titulaires : André LARHER, Jean-Luc JEFFROY, Françoise BARBIER, Joëlle HUON et
Rollande LE HOUEROU

Suppléants : Yvon LE COUSSE, Guy PENNEC et Jean-Claude BILLIET

Les représentants au Syndicat Mixte pour la gestion des cours d'eau du Trégor et du pays de Morlaix sont :

Titulaires : André PRIGENT, Guy PENNEC et Marie-Claire PICART

Suppléants : André LARHER, Jean-Luc JEFFROY et Guy GUILLOU

J.J. BRAUN
responsable technique SIE de Pen-ar-Stang

Les rues en scène - Quatre rencontres estivales organisées par Morlaix-communauté

La programmation 2014 :

- Morlaix : 29 août 2014

- Plouégat-Moysan : 13 ou 14 septembre 2014

- Locquéholé : 7 septembre 2014

- Saint-Thégonnec : 20 septembre 2014

LA VIE A PLOUGONVEN

Enfance Jeunesse

Les camps, une grande histoire...

Le camp est, pour un enfant, une grande aventure. C'est bien souvent la première fois qu'il se retrouve éloigné de sa famille. Il découvre la joie de la vie en collectivité en partageant une tente et en organisant avec les animateurs les tâches de la vie quotidienne, les veillées, les repas... Le camp est aussi un moment privilégié avec ses copains et ses copines qui permet à l'enfant de découvrir le milieu, qu'il soit maritime ou champêtre.

Il sert également à expérimenter des activités nouvelles.

Le mini camp devient alors un moment inoubliable, rempli d'émotion et de sensations intenses qui aide à développer l'autonomie de l'enfant en l'accompagnant, petit à petit vers l'âge adulte.



8/12 ans « à l'abordage » du 07 au 11 juillet à Plougonvelin.

Dans un cadre exceptionnel, l'îlot du fort de Bertheaume à la sortie de la rade de Brest, tu auras l'occasion de faire une chasse au trésor sur le thème de la piraterie. Tu essayeras une nouvelle activité appelée raid Canyon, parcours entre eau et roche : fissures, grottes et parois propices au saut dans les canyons et les criques. Enfin, si tu aimes la tranquillité du Kayak et les moments entre amis, ce camp est fait pour toi.

13/17 ans « sensation forte » du 14 au 18 juillet au fort de Bertheaume à Plougonvelin

Viens découvrir le parcours iodé de l'îlot du fort de Bertheaume à la sortie de la rade de Brest, en Plougonvelin : parcours en rochers, tyroliennes au-dessus de la mer d'Iroise (dont une de 200 m de long et près de 40 m de haut !)... En plus découvre le raid Canyon, parcours entre eau et roche : fissures, grottes et parois propices au saut dans les canyons et les criques... Evidemment, tu pourras aussi profiter des joies de la plage, faire des balades à vélo, discuter avec tes amis...



6/9 ans « la ferme en folie » du 21 au 25 juillet à Plougastel Daoulas.

Sur un domaine boisé et naturel, viens découvrir et participer à la vie de la ferme de Gwen. Tu auras l'occasion de t'occuper des animaux, de découvrir la biodiversité et la nature aux alentours et enfin de faire une petite balade en poney. Tu pourras également goûter aux joies de la piscine du camping Saint Jean.

10/13 ans « grand galop » du 28 au 1 août à Plougastel Daoulas.

Situé à la pointe du Finistère, le camping Saint-Jean t'accueillera, dans un site verdoyant et paisible. Tu auras la possibilité de te baigner avec tes amis à la piscine du camping. Tu feras de l'équitation au poney-club Veleurie, des balades, des soins aux poneys. Différents ateliers te seront proposés: pony-game, élevage, horse ball et aussi un atelier de maniabilité à pied. Alors, prépare-toi à vivre une semaine pleine de surprises et de rires avec tes amis !



Les mini-séjours:

Ces 2 animations de plus courte durée sont proposées pour les adolescents du P.A.S.A.J (à partir de 13 ans. Limité à 8 jeunes par séjour.)

« Petit cabotage » 9, 10 et 11 juillet. Projet réalisé en partenariat avec la coordination jeunesse de Morlaix-communauté. Logé à l'auberge de jeunesse de l'île de batz, tu auras l'occasion de découvrir l'île et de faire des activités nautiques avec d'autres structures.

« Ile Louët » 21 et 22 juillet. Logé sur cette île de Carantec tu auras l'occasion de découvrir la vie d'ilien et de dormir dans un cadre exceptionnel. Tu pourras également profiter d'une balade en Kayak avec le club nautique de Carantec.

Date de début des inscriptions :

SAMEDI 7 juin de 14 h à 16 h au PASAJ puis pour les autres jours, Laurent FRALIN au centre de loisirs ou Guillaume DILASSER au P.A.S.A.J. Contacts:

Guillaume DILASSER 02.98.78.69.07 - guillaume.animation@fr.oleane.com

Laurent FRALIN 02.98.78.68.20

Médiathèque

La semaine nationale de la « **Fraïch' attitude** » (du 13 au 22 juin 2014) est dédiée aux fruits et légumes frais.

Sucrés, acidulés...croquants, juteux, parfumés...

Venez partager avec les enfants des saveurs, des couleurs, des textures diverses !

Dans ce cadre, le Relais Parents Assistantes Maternelles du Territoire de Morlaix vous propose gratuitement :

- Une conférence sur le thème de l'alimentation du jeune enfant, le mardi 17 juin 2014 à 20 h 30 au Pôle Petite Enfance 11, rue Paul Gauguin 29600 Morlaix ;

- Deux ateliers « Papilles en éveil », **le jeudi 19 juin 2014**, à la salle des fêtes de Plougonven (de 9 h 30 à 10 h 15 ou de 10 h 30 à 11 h 15).

Vous êtes parents, assistants maternels.... Venez stimuler les papilles des jeunes enfants (0 à 3 ans) !

Ces dégustations, mises en place en partenariat avec la Halte-Garderie itinérante Loustic Bian, la médiathèque de Plougonven et avec l'aimable collaboration de la chambre d'agriculture du Finistère et d'agricultrices membres du groupe régional « agriculture au féminin » seront rythmées par des animations autour du livre.

- Inscription obligatoire auprès du RPAM au 02 98 88 17 34 (places limitées).

Essor Breton

L'arrivée de la première étape de l'Essor breton, plus vieille course cycliste par étapes en France (créée en 1958), a été jugée à Plougonven ce 8 mai. Malgré le temps pluvieux, les supporters étaient au rendez-vous pour encourager les cadets en course d'attente et applaudir le vainqueur, Guillaume Bonnet de l'Essor breton.

Le 9 mai, Y Le Cousse maire, a donné le départ de la deuxième étape qui menait les coureurs de Plougonven à Plouay.



Pour consommer "malin", consommer à Plougouven.

L'association des commerçants et artisans de Plougouven vient depuis peu de créer un site internet qui rassemble tous les commerçants et artisans adhérents à l'association. Il permet de visiter les sites de chaque entreprise en lien et d'y trouver les différentes manifestations organisées par l'association.

Des panneaux de "Bienvenue à Plougouven", financés par la municipalité, ont été placés à chaque entrée de la commune ainsi qu'à la sortie de Guervenan.

Notre structure contribue au dynamisme commercial et artisanal de la commune en proposant des animations qui permettent à tous de participer lors d'événements ponctuels.

Récompenser, fidéliser, favoriser la proximité restent des objectifs essentiels de l'association de l'UCAP

Une réunion en assemblée générale est programmée le lundi 7 juillet à 20 h 15, à la salle du PASAJ, avec un appel à cotisation et un pot de l'amitié.

Contact : Ropars Jean Pierre 06 88 03 87 70 <http://asso-ucap.fr/>

Jean-Pierre Ropars

FNACA

La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a été célébrée à Plougouven le mercredi 19 mars 2014, en présence de Monsieur Le Maire André PRIGENT et de plusieurs élus, d'une grande majorité des adhérents, d'anciens combattants des deux sections locales de Plougouven, accompagnés de leurs épouses et de nombreux sympathisants et amis du monde combattant.

Après le dépôt de gerbes aux monuments aux morts de St Eutrope, du bourg et de la stèle du 19 mars 1962 place de l'église, le président Jean-Claude MASSON a remercié l'assemblée pour sa présence et sa fidélité à cette manifestation patriotique. Il a rappelé que cette année 2014 est dédiée à l'histoire et à la mémoire de notre pays. A l'heure du souvenir, de l'hommage et de la commémoration, il est essentiel que le devoir de mémoire soit le souci premier de notre association, la FNACA. Notre dépôt de gerbes, notre recueillement en ce 19 mars, marquent notre volonté de maintenir le souvenir de tous ceux qui périrent dans cette guerre.

Nous qui avons souffert moralement et physiquement de cette guerre, chaque fois où cela nous est possible, nous faisons passer un message d'espoir, de fraternité et de paix en direction de notre jeunesse.

Le jeune Oscar DUBRULLE a donné lecture du message de la fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, hommage de ce 52^{ème} anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

Albert SALAUN a fait l'appel de nos trois plougouvenois morts pour la France : Jean TRAON, François THOS, Jean-Pierre MERRER.

Avant de clore, inutile de vous dire quelle était notre émotion en pensant à nos deux camarades qui nous ont quittés en 2013- 2014 : Raymond PRAT et Ignace LE BRETON. Nous saluons leurs familles marquées à jamais par leur disparition.

A la fin de la cérémonie, Monsieur Le Maire André PRIGENT a remis la médaille de reconnaissance de la nation avec barrette d'Afrique du nord à notre camarade Jean-Claude KERLIRZIN pour les services rendus à la France et pour sa participation à des opérations militaires sur le territoire de l'Algérie après le 02 juillet 1962.

Puis le président Jean-Claude MASSON a épinglé les insignes de porte-drapeau à nos deux camarades François SALAUN et Yves CROISON et il a tenu à les féliciter pour leur engagement exemplaire à la section locale, pour leur fidélité et leur disponibilité.

La commémoration 2014 s'est terminée à la salle des fêtes par un apéritif d'honneur offert par la municipalité.



Jean-Claude MASSON

Inter quartiers Dimanche 6 Juillet 2014

L'Office Municipal des Sports organise le Dimanche 6 Juillet 2014 à partir de 14 h 00 un inter quartiers au complexe sportif de Kérivoas. Au cours de l'après midi placé sous le signe de la convivialité, les équipes de tous âges s'affronteront dans différents jeux autour de la piscine et ce pour le plus grand plaisir des spectateurs. La journée se terminera par un repas à la salle omnisports, sur inscription auprès des responsables de quartiers.



Pour participer avec votre quartier, vous pouvez contacter vos responsables de quartiers.

Marine BLESSON

Quartier	Nom	Téléphone
La Villeneuve	Odile HAMEURY	06 98 66 69 46
Venn Fo	LE GOFF Maryvonne	02 98 88 08 04
Montagne verte	BOURVEN Lionel	06 21 79 34 20
Montagne verte	QUEGUINER Michel	02 98 76 67 66 -06 12 78 36 49
Croix de Pierre	Christiane BECHU	02 98 72 63 67
Croix de Pierre	Yann BECHEN	02 98 72 55 22 -06 27 63 87 13
Saint Eutrope	LE COZ Jeannine	02 98 78 66 08 -06 08 13 30 65
Moulin vert	PICHON René	02 98 78 65 02
Moulin vert	HUON Jean-Yves	02 98 78 72 20
Moulin vert	PERON Dany	02 98 78 62 62
Justicou	PERON Alain	02 98 78 64 34
Coatelan	PAUGAM Marie-Claire	02 98 72 52 60
Kervoazou / Le Questel	QUERE Roland	02 98 78 63 98
Kerbourg	Jean-Yves Coquil	02 98 61 03 47
KERMEUR	GUILLERM Gabriel	06 19 17 25 39
Kermeur	HAMEURY Bastien	06 79 35 21 92

Animation de Tennis

Plus de 30 jeunes, garçons et filles, se sont retrouvés ce lundi 5 mai dans les salles de sport de Plougouven pour un après-midi de détente sportive.

La demi-journée, axée sur le double, a permis aux jeunes, licenciés des clubs de tennis de Plougouven ou Plouigneau, ou débutants, de se rencontrer en mini-matches de tournoi.

Nadège Llorente, la professeur de deux clubs de tennis, a aidé les joueurs à mieux comprendre les règles de ces matches. Un goûter a été offert à tous les participants, qui sont repartis fatigués mais heureux !



Philippe CHAPERON

Association "Même pas peur"

L'association musicale "même pas peur" organise pour une deuxième édition la **fête de la musique** à Plougonven le **vendredi 27 Juin** à partir de 18 h 30.

Nous invitons tous les musiciens (ennes), chanteurs (euses) amateurs de tous âges et de tous les styles musicaux à participer à cette fête locale.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, bonne ambiance assurée.

Cette année, l'ensemble des bénéfices seront reversés à l'école A. Larher afin d'aider les élèves de Cm1 et Cm2 à partir en séjour à la neige.

Pour vous inscrire à ce bel événement, contactez Christelle ou Serge au 02.98.78.68.02 - ch.cadalen@laposte.net. Nous sommes également à la recherche de bénévoles

Christelle CADALEN

Association culturelle

Exposition "GUERVENAN"

Depuis plusieurs mois des membres de l'Association travaillent pour réunir des documents sur l'histoire du Sanatorium du Guervénan.

Une exposition relatant ce souvenir aura lieu à la Chapelle Christ durant trois week-ends au mois de Juin : 13 au 15/06 - 20 au 22/06 et du 27 au 29/06 de 14 h à 18 h. A cette occasion des personnes ont accepté de venir témoigner sur ce passé.



Exposition d'été

A partir du 02 Juillet, à l'ouverture du point I. Quatre artistes exposeront à la Chapelle Christ Jean-Yves KEROMNES - Jacques PIERRES - Erwan BEYER (peintres) et Maud KERBORIOU pour des photos de portrait.

Visites Commentées

Manoir de Mézédern: 15 Juillet et 05 Août à 17 h
Calvaire et Enclos paroissial 24-31/07 et le 14/08 à 17 h



Comme chaque année à pareille époque, les bénévoles de l'association « Culture et patrimoine » se sont réunis afin d'effectuer le nettoyage de certains sites de la commune, comme les trois Fontaines : Christ (ci-contre), Cosquer Pinard et la Boissière, mais aussi le calvaire du manoir de Mézédern.



Judo

Yoann GONNEAU-SILLOU, jeune judoka, du dojo plougonvenois a brillamment réussi les épreuves lui permettant d'obtenir la ceinture noire. Il est le premier judoka de la commune à obtenir ce grade. C'est devant l'ensemble du club que David BIZOUARN, son entraîneur, lui a remis la précieuse ceinture, en présence de Yvon LE COUSSE et de Sterenn ROPARS. Yoann a terminé 3e du championnat du Finistère cadet dans la catégorie des moins de 50 kg et a participé aux demi-finales du championnat de France cadet. Son objectif pour la saison prochaine est de réussir les sélections pour intégrer le pôle espoir de Rennes.

Chapelle de Kervezec

Association Hent Telenn Breizh présente "**Telemn ar Gelted**"

Rencontre de Harpes de Bretagne, le Samedi 21 Juin 2014 à la Chapelle de Kervezec

Programme des Rencontres

- 14 h: Passage des degrés techniques en harpe celtique ancienne (audition des harpistes devant un jury et remise des diplômes)
- 15 h: Scène ouverte
- 17 h : Concert de l'ensemble Gens Cambrina, Violaine Mayor, Harpes de Bretagne, "Mille ans de légendes"

Avec la participation des jeunes harpistes lauréats du Kan ar bodl 2014 - Entrée gratuite

L'Embellie : une activité chaleureuse

Depuis quatre ans, l'association L'Embellie sise à Plougonven, s'efforce de contrer la solitude et l'isolement des personnes en proposant un rendez-vous hebdomadaire aux résidents de maisons de retraite, d'EHPAD, ou vivant encore à domicile.

Outre le bénéfice constaté sur l'activité cérébrale et la présence d'esprit, l'activité de lecture est une occasion de recréer des liens avec des personnes coupées de la vie active.

Quatorze ateliers sont ouverts à ce jour en EHPAD et en accueil de jour dans le Finistère : Plougonven, St Pol de Léon, Taulé, Landivisiau, Plouigneau, Plougourvest, Morlaix, Plouéan, Roscoff, Guerlesquin...

A Plougonven, un atelier est ouvert le lundi après-midi dans la salle du PASAJ prêtée par la Mairie.

L'activité de lecture à voix haute est appréciée par les participants mais aussi par les lecteurs de L'Embellie. Vous pouvez rejoindre le groupe et participer à cette activité solidaire.

Vous pouvez aussi vous procurer sur demande le livret « Où sont les enfants » et le CD audio de l'adaptation théâtrale. C'est un travail collectif sur le thème de la vieillesse et de la perte de repères, soutenu par Morlaix Communauté.



Contact : Josiane Bégel Tel 02 98 78 10 96 josiane.begel364@orange.fr
Site de l'association : <http://lembellieassociation.blogs.letelegramme.com>

Josiane BEGEL

La Chaîne de l'amitié à Plougonven - Alcooliques Anonymes

L'association organise des réunions ouvertes à tous le troisième vendredi de chaque mois, à 20 h 30, au PASAJ

ÇA VA SE PASSER À PLOUGONVEN

Manifestation de Juin à Septembre 2014

JUIN :

Du 13 au 30 (les vendredi, samedi et dimanche)	Association Culturelle	Exposition sur le Guervenan	Chapelle Christ
Samedi 14	Amicale Laïque du Bourg	Kermesse	Groupe scolaire A. Larher
Du vendredi 13 au mardi 24	Asso Chapelle de Kervézec	Exposition de peinture + concert le 15	Chapelle de Kervézec
Samedi 21	Amicale Laïque de St-Eutrope	Kermesse	Ecole J.Y. Cousteau
Samedi 21	Association Chapelle de Kervézec	Concert de V. MAYOR	Chapelle de Kervézec
Samedi 21	Comite des fêtes du Kermeur	Saint-Jean	Kermeur
Vendredi 27	Association "Même pas peur"	Fête de la musique	Centre Bourg
Samedi 28	Comité Animation de Coatélan + les DA-HUE du Cragou	Randos pédestres + équestres + pétanque	Coatélan (nocturne)

JUILLET :

Dimanche 6	O.M.S.	Interquartiers	Kervivoas
------------	--------	----------------	-----------

AOÛT :

Samedi 2 dimanche 3	Comité des fêtes du Bourg	Fêtes Nationales	Bourg
Dimanche 10	Comité des fêtes du Kermeur	Fêtes Nationales	Kermeur
Dimanche 17	Comité Animation de Coatélan	Ronde Finistérienne	Coatélan
Samedi 30	Association solidarité Dar El Salam	Journée africaine	Salle des fêtes

SEPTEMBRE :

Dimanche 7	Association culturelle	Randonnées	A partir du bourg
Dimanche 7	O.M.S.	Forum des associations	Salle omnisports
Samedi 13 dimanche 14	Comité Animation de Coatélan	Endurances équestres intern.	Coatélan
Samedi 20 dimanche 21	Comité Animation de Coatélan + les DA-HUE du Cragou	Randonnées équestres	Coatélan
Samedi 20 dimanche 21	Association culturelle	Visites commentées	Manoir de Mézédern
Dimanche 28	Journée du patrimoine Asso « Céline et Stéphane »	Randonnées	Calvaire et enclos A partir du bourg

JANVIER 2014

Bienvenue aux p'tits plougonvenois

Lucas LE JEUNE, 5, rue du Centre,
Nolan GUEGUEN, 26, rue Xavier Grall,
Valentine COFFIN, 2, rue Jehan Lagadec (nés à Morlaix)
Soheil BELLOUH THOMAS, 8, rue du Questel, (né à Brest),

Ils nous ont quittés

COQUIL André, époux de Simone COJEAN, 82 ans, 1, rue Tanguy Prigent,
LE GUEN Jocelyne veuve de Lucien LE GALL, 57 ans, Lézoualch,
MADIOU François-Marie, veuf de Marie KERBORIOU, 88 ans, 17, rue du Centre,
Marie JAOUANET, veuve de Yves DERRIEN, 93 ans, Guervenan,
FLOCH Hervé-Marie, veuf de Jeanne GALLOUEDEC, 85 ans, Kerléoret,
KERGUIDUFF René, époux de Marie-Albertine CORNILY, 79 ans, rue Ker Izella

FEVRIER 2014

Bienvenue aux p'tits plougonvenois

Enora BOULIC, 3, rue des Menuisiers,
Eliott PINCHON, 10, Penaros Bohast (nés à Morlaix)
Pauline HEBERT, Kerstrad (née à Brest)

Ils nous ont quittés

BONTE Alain, époux de Jacqueline MILIN, 51 ans, 41, La Croix de Pierre,
LARHANTEC Yvette, 84 ans, 4, rue des Grives,
PICART Françoise, veuve de François GAUTHIER, 96 ans, Guervenan,
LE BRETON Michel, époux de Martine MAHE, 61 ans, Le Spennen,

MARS 2014

Bienvenue aux p'tits plougonvenois

Aëla BOCHEREAU, Kerloaguen Coz,
Owen TAMBOISE, 4, La Croix de Pierre (nés à Brest),
Lenny BERCOT, 11, rue des Menuisiers,

Awena MENEZ, Toulivinen,
Sarah COLAS, Pen Kerléo,
Elise ROSEC, Quinquis,
Aimé JARRY, 25, Justiçou, (nés à Morlaix),
Elise NECTOUX, 23, Coatélan (née à Landerneau)
Clémence GELEY, 4, rue Jehan Lagadec (née à Saint-Brieuc)

Ils nous ont quittés

LARHANTEC Robert, veuf de Marie SALAUN, 88 ans, La Forge,
LE GUERN François, 94 ans, Guervenan,
LE BRETON Ignace, époux de Jeannine MORIN, 77 ans, La Croix Neuve,
BEGUIVEN Yvonne, veuve de Jean PLOUGONVEN, 86 ans, Pigeon Blanc,
KERYELL Yves, époux de Marcelle FERCOQ, 88 ans, 10, rue des Jonquilles,
de ROQUEFEUIL-HUON de KERMADEC Dominique époux de Sabine de LAURENS-CASTELET, 74 ans, Kerbiriou,
CREISMEAS Paulette, 78 ans, Guervenan,

AVRIL 2014

Bienvenue aux p'tits plougonvenois

Maëlyse FUSTEC, 14, rue Xavier Grall,
Léa REIG, 17, rue des Sabotiers, (nées à Morlaix),
Arwen BONTE, 9, rue des Sabotiers, (née à Brest),

Ils se sont mariés

MARECHAL Jean-Luc, père au foyer, et QUENECHDU Gwenaëlle, Chargée de recrutement, Pont Glas,

Ils nous ont quittés

LE BAIL Guy, époux de France ASTIER, 80 ans, 19 Penaros-Bohast,
PERON Jacqueline épouse de François SALAUN, 73 ans, 9, rue Koatdik,
COSQUER Patricia, 61 ans, 5, rue du Verger,

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires des services municipaux

Mairie

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le vendredi de 9h à 12h et de 13h15 à 16h30

Le samedi de 9h à 11h45

Médiathèque

Lundi 16h30 - 18h30

Mardi 10h - 12h

Mercredi 10h30 - 12h / 14h30 - 17h

jeudi 16h30 - 18h

Samedi 14h30 - 16h30

Médiathèque Horaires d'été

Mercredi et samedi 14h30-17h

Cyber: Mercredi, jeudi, samedi :14h30-17h

PASAJ

Période scolaire :

Mercredi et Samedi : 14h - 17h

Mardi et Vendredi : 17h - 18h30

Hors période scolaire :

du lundi au vendredi de 14h à 18h

CLSH

Période scolaire :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi: 16h-18h30

Mercredi: 12h-18h30

Hors période scolaire :

Du Lundi au Vendredi 07h30-18h30

Point I Ouvert du 02 Juillet au 29 Août

Du Mercredi au Dimanche

Horaires d'ouvertures 10h00 à 12h30 / 14h00 à 18h30

**L'accueil du public le samedi matin est réservé à l'état civil - Carte d'identité et Passeport
Pour des questions plus précises veuillez passer en semaine ou prendre rendez vous**

Permanence des Elus

Laurent Thépaut Lundi 9h-12h

Michel Prigent Lundi 14h-17h

José Guevel Jeudi 9h-12h

Bernadette Auffret Samedi 9h-12h

Benoît Buffeteau Jeudi 14h-17h

Yvon Le Cousse Mercredi et Jeudi 9h-12h

Sterenn Ropars Jeudi 14h30-16h30

Le savez vous ?

Une visite audioguidée de notre enclos paroissial est disponible sur l'application zevisit pour iphone et android.

<http://www.zevisit.com/tourisme/morlaix>

Dangers du soleil : le mélanome à éviter d'urgence

Le mélanome est le cancer de la peau le plus grave. En 2012 il a provoqué 1.672 décès en France et le nombre cas recensé ne cesse d'augmenter chaque année. Il s'agit d'un cancer agressif qu'il est important de détecter dès le début de son évolution pour laisser un maximum de chances de guérison. Au moindre doute sur l'aspect de la peau, il faut absolument consulter un dermatologue.

Les agriculteurs et toutes les personnes qui travaillent en extérieur sont particulièrement soumis aux risques des cancers de la peau puisqu'ils sont régulièrement exposés au rayonnement solaire.

La MSA d'Armorique, partenaire du syndicat national des dermatologues, vous rappelle qu'il est toutefois possible de diminuer les risques solaires par quelques comportements préventifs :

- éviter le soleil entre 12h et 16h
- se couvrir avec des vêtements, un chapeau et des lunettes de soleil
- utiliser une crème solaire haute protection et en renouveler l'application
- rechercher l'ombre



La protection est particulièrement importante pour les enfants, auxquels il faut apprendre très tôt les réflexes de prévention.

Recensement



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est **obligatoire**.

Pourquoi, quand et comment se faire recenser ? Des réponses simples pour une action simple.

Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les **listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site **www.mon.service-public.fr** (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple) Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaître cette étape et la faire connaître est important.

C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.